



Pouvoir Réunion Annuelle Territoriale du NORD du 11 octobre 2025

Je, soussigné(e)

.....

Département.....

Carte d'adhérent majeur N°.....

déclare donner par la présente, tous pouvoirs à :

M. ou Mme ou à défaut à

M. ou Mme.....

tous deux adhérents majeurs du territoire de l'antenne territoriale du Nord pour me représenter à la réunion annuelle territoriale de l'antenne, convoquée le samedi 11 octobre 2025 à 14h15 au Cateau Cambrésis.

ALe.....

Signature (précédée de "Bon pour pouvoir" écrit à la main)

Extrait du règlement Intérieur des Antennes - 2024 :

Article 4 - Modalités d'élection

Chaque candidat à la fonction de correspondant territorial doit être adhérent du GCU et domicilié sur le territoire où il se présente. Il devra envoyer sa candidature au CT en fonction et au délégué aux antennes. (...)

Procédure de vote :

Seuls les adhérents majeurs du territoire peuvent prendre part au vote. L'élection se déroule à « mains levées », sauf demande d'un adhérent présent pour vote à bulletins secrets. Le vote par correspondance n'est pas admis. Le vote par procuration est accepté. Le nombre de pouvoirs est limité à 19 par adhérent majeur présent à la réunion électorale. Pour être pris en compte, les pouvoirs doivent parvenir au CT au plus tard huit jours avant la date fixée pour la réunion annuelle territoriale. Le formulaire « pouvoir » doit être envoyé en même temps que l'invitation à la réunion électorale. Il est possible de rédiger un pouvoir sur papier libre. Tout pouvoir doit comporter l'identité du mandant et du mandataire (nom, prénom, n° d'adhérent), la date et le lieu de la réunion, la mention manuscrite « bon pour pouvoir » précédant la signature. (...)